



HAL
open science

Du prédicat second à la clause - Sur le rang syntaxique de quelques types de détachements

Franck Neveu

► **To cite this version:**

Franck Neveu. Du prédicat second à la clause - Sur le rang syntaxique de quelques types de détachements. Colloque international : Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?, Sep 2000, Paris, France. pp.129-140. hal-00012548

HAL Id: hal-00012548

<https://hal.science/hal-00012548v1>

Submitted on 26 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU PRÉDICAT SECOND À LA CLAUSE - SUR LE RANG SYNTAXIQUE DE QUELQUES TYPES DE DÉTACHEMENTS

**Franck NEVEU,
Université Paris VII-Denis Diderot**

Abstracts

According to the usually structural hypothesis that there are at least two levels of combination of syntagmatic units (one level of morphosyntactical type, and one level of informational type), this paper studies how it would be possible to consider the detached segment of an appositive construction as a second predicate (microsyntactical level) or as a clause (macrosyntactical level).

Partant de l'hypothèse structurale couramment formulée de l'existence d'au moins deux niveaux de combinatoire des unités syntagmatiques (un niveau de type réactionnel et un niveau de type informationnel), cet article examine les conditions dans lesquelles il serait possible d'assigner au segment détaché d'une construction appositive le rang de prédicat second (niveau microsyntaxique) ou celui de clause (niveau macrosyntaxique).

1. DEUX ORDRES DE DEPENDANCE DES UNITES SYNTAGMATIQUES

La question posée comme thème de réflexion pour ce colloque formule implicitement une hypothèse structurale, celle de l'existence d'au moins deux ordres distincts, voire hétérogènes, de dépendance des unités syntagmatiques, correspondant à au moins deux niveaux de combinatoire. (i) Un niveau défini par le domaine des relations syntaxiques qui sont gouvernées par les contraintes locales, de type réactionnel, niveau lié à la mise en discours des catégories grammaticales, à leur compatibilité, à leur position, c'est-à-dire à la co-occurrence des constituants. (ii) D'autre part, un niveau défini par le domaine des relations sémantiques et pragmatiques, autrement dit le domaine des contraintes globales, de type informationnel, c'est-à-dire celui des dépendances manifestées dans des zones de localité d'étendue variable, non dimensionnées *a priori*, dépendances qui ne sont pas aléatoires puisqu'elles sont engagées par la structure lexicale et syntagmatique, mais qui ne sont pas pour autant réductibles à cet ordre de faits linguistiques. Il s'agit donc d'un domaine ouvert aux dépendances non marquées des constituants syntaxiques, aux préconstruits cognitifs qu'elles impliquent, et dont l'étude a permis de notables avancées dans la compréhension du fonctionnement des pronoms "de rappel", qui opèrent sur

une représentation et non pas sur un segment textuel, et qui à cet égard ne peuvent être considérés comme subordonnés à la co-occurrence d'un constituant syntagmatique antécédent¹.

Cette hypothèse de l'existence d'au moins deux ordres de dépendance correspondant à deux niveaux d'analyse syntaxique se retrouve, formulée de diverses manières, dans les études macrosyntaxiques contemporaines. Mais elle résulte en fait d'une intuition linguistique qui s'est manifestée tout au long du XX^e siècle, et qui a trouvé à s'employer à maintes reprises dans les analyses de la phrase appuyées sur l'idée d'une double structuration. (i) Une structuration à dominante morphosyntaxique : la phrase est décrite comme un "synthétiseur grammatical" (Serbat, 1983, 50), de l'ordre de la *sentence*, c'est-à-dire comme un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux, rapports qui, *grammaticalement*, ne dépendent d'aucun autre ensemble. Un synthétiseur nécessairement modalisé, formant donc une unité d'énonciation. (ii) Une structuration à dominante informationnelle : la phrase est décrite comme une unité de communication, de l'ordre du message, structurant un apport d'information, où jouent des oppositions du type thème/rhème, thème/propos, topique/commentaire, donné/nouveau, etc., mais aussi des relations pragmatiques d'inférence. Deux ordres de structuration non coïncidents dont on a souligné fréquemment les "fallacieuses équipollences" (Zemb, 1978), et qui, en dépit du fait qu'on s'accorde à en reconnaître la pertinence pour traiter la problématique phrastique, se trouvent généralement disjointes dans la description linguistique. Comme si la co-présence conceptuelle de ces deux ordres de paramètres devait fatalement faire obstacle à l'analyse approfondie du discours. Deux niveaux de dépendance (local/global, micro/macrosyntaxique, etc.), qui d'ailleurs, souvent pensés comme des types de combinatoire spécifiques, irréductibles l'un à l'autre, conceptuellement superposés, peuvent donner lieu à une approche fortement dichotomique. Ce qui, devant certaines séquences, place l'observateur linguistique dans une situation d'alternative méthodologique qui est préjudiciable à l'analyse. Dans bien des cas, en effet, un même segment de discours occupe une fonction à la fois dans un ordre de dépendance et dans l'autre, il est donc descriptible à la fois dans un cadre et dans l'autre.

Parmi les types de séquences susceptibles de saturer des positions fonctionnelles dans les deux ordres de combinatoire, on doit bien sûr compter ce que l'on appelle les *constructions détachées* (voir, entre autres, Combettes, 1998). Catégorie qui regroupe des faits linguistiques en réalité assez différents, et que l'on abordera ici par l'examen de quatre grands types

¹ Je renvoie, entre autres, aux travaux de Georges Kleiber, Alain Berrendonner, Marie-José Béguelin, et Denis Apothéloz.

de constructions, que la grammaire associe traditionnellement à l'apposition. Pour ce faire, on partira des hypothèses théoriques et explicatives les plus couramment formulées à l'égard de ces constructions concernant le rang syntaxique qu'elles occupent².

1.1. Le rang syntaxique de prédicat second

On dispose aujourd'hui de précisions définitives sur la prédication seconde (voir entre autres Mélis, 1988, Furukawa, 1996, Cadiot & Furukawa, 2000)³ qui permettent de cerner la notion, mais sans toujours autoriser l'identification précise des faits syntaxiques susceptibles d'entrer dans son champ d'application⁴. Toujours est-il que l'on peut établir une corrélation entre niveau microsyntaxique et prédication seconde par la relation de solidarité entre sujet et prédicat, qui, comme le rappelle Mélis (1988, 9) forme le fondement de la conception syntaxique de la relation prédicative. Solidarité qui peut être décrite comme une présupposition réciproque du sujet et du prédicat, et qui se trouve marquée dans les formes de l'accord qui les lient :

La reconnaissance d'une prédication seconde est donc liée à celle d'une relation entre sujet et prédicat. Elle devrait être évidente chaque fois qu'on pourra constater l'intégration d'une structure propositionnelle dans l'énoncé, comme dans les propositions subordonnées et peut-être également dans les constructions infinitives. Ces cas-là ne sont toutefois pas cités comme exemples d'une prédication intégrée et la notion s'utilisera préférentiellement dans les cas où la composante verbale du prédicat, absente de l'énoncé, peut être reconstituée.

Cette idée d'une prédication intégrée, enchâssée, et donc subordonnée à une prédication principale se retrouve chez Furukawa (1996, 7), qui définit la notion ainsi :

Par prédication seconde, on entend un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même d'une phrase.

² La notion de rang est à entendre ici au sens qui est le sien en linguistique structurale, c'est-à-dire celui de niveau formant un palier dans la structure hiérarchiquement ordonnée de la langue. L'unité supérieure de cette hiérarchie n'est toutefois pas à chercher dans l'énoncé, ni dans la phrase, mais dans le texte.

³ Voir également les études de Mats Forsgren sur l'apposition, et celles de Bernard Combettes sur les constructions détachées.

⁴ Par exemple, dans Mélis (1988), la notion s'ouvre largement aux constructions détachées, et particulièrement à l'apposition. Le détachement semble au contraire minoré dans Furukawa (1996) et dans Cadiot & Furukawa (2000).

Définition maintenue, avec quelques variantes, dans Cadiot & Furukawa (2000). Il conviendrait bien sûr de s'interroger sur la notion d'intégration, dans ces définitions de la prédication seconde, puisqu'en tout état de cause l'intégration *phrastique*, au sens graphique, n'engage nullement l'intégration *syntactique* au sens de l'intégration à la structure *propositionnelle*, ce qu'illustrent précisément les constructions détachées - qu'il s'agisse des appositions, des dislocations, ou des vocatifs -, qui sont intégrées à la phrase graphique, mais périphériques à la structure argumentale de l'énoncé. Quant à l'approche sémantique de la notion de prédication seconde, elle s'établit autour de l'application à un constituant argumental de la prédication première d'une caractérisation, simple ou complexe, qui n'est pas de nature à modifier les conditions de vérité de cette prédication. Autrement dit, détachée ou pas, la prédication seconde laisse inchangée l'extension de son support. Dans le cas des constructions associées à l'apposition la reconnaissance de la prédication seconde est réputée impliquer une paraphrase et une reconstitution de l'énoncé pour suppléer l'opérateur verbal, absent en surface. La pause, comme l'a montré Forsgren (1993) est dans ces constructions un marqueur explicite de relation prédicative. Le détachement marque donc l'absence de verbe médiateur et indique conséquemment une incomplétude sémantique et informationnelle du segment détaché, analysée en termes de secondarité prédicative, autrement dit de subordination, de dépendance à l'égard d'une prédication première. Si bien que ces constructions présentent une formule prédicative manifestement insuffisante pour constituer un énoncé informationnellement complet et donc autonome. On a montré ailleurs (Neveu, 1998, 2000a) que le propre de la structure appositive est de faire apparaître deux relations prédicatives bâties autour d'un même support, lequel fonctionne comme un constituant pivot (pivot argumental interprédicatif). Qu'elle soit adjectivale, participiale ou nominale, la construction, dépourvue d'autonomie syntaxique et référentielle, est régie par un mécanisme d'incidence externe, selon lequel le support est nécessairement situé en dehors de l'unité en question, c'est-à-dire en dehors du segment détaché. Le support - grammatical ou référentiel - est toujours donné dans une prédication différente, la prédication première, qui sert de matrice. L'incidence est ici le principe constructeur qui établit le rapport de dépendance (micro)syntaxique.

1.2. Le rang syntaxique de clause

Dans le modèle d'analyse macrosyntaxique proposé par Alain Berrendonner, la clause est décrite comme une séquence linguistique non incluse dans une totalité réactionnelle plus vaste, formant dans le discours une unité minimale à fonction communicationnelle, ou encore une énonciation atomique, entretenant avec l'entourage verbal des relations non pas de dépendance morphosyntaxique mais de dépendance sémantico-pragmatique.

La clause est donc décrite comme un seuil : c'est l'unité maximale de la microsyntaxe, où s'articulent des segments de chaîne (morphèmes, syntagmes) entretenant entre eux des relations de concaténation et de rection; c'est l'unité minimale de la macrosyntaxe, où s'articulent des entités informationnelles. Relativement à la question ici traitée, la notion a été employée pour décrire deux types de faits. (i) Des participes, adjectifs, ou noms en position détachée, et présentant des cas de "désaccords" avec la base et d'accords associatifs avec un référent non représenté linguistiquement dans la phrase (voir entre autres Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989, 1995). On reviendra sur ce cas souvent décrit comme un cas de disconnexion syntaxique. (ii) Les relatives appositives. Le relatif y est analysé comme un anaphorique sous-jacent, donc comme un pointeur (une forme de rappel établissant une relation de présupposition avec une information présente dans la mémoire discursive). Ce qu'indiquent (i) sa capacité à réaliser des anaphores associatives lorsqu'il pointe sur un objet implicite construit par inférence, (ii) sa capacité à se voir substituer un SN (type *lequel* + N), (iii) la souplesse de placement de la relative appositive, qui peut ne pas être en contiguïté avec son support, (iv) l'autonomie graphique possible des relatives introduites par le relatif de liaison (*à quoi, sur quoi, dont, ce dont*, etc.). Autant d'indices permettant de concevoir ces relatives comme des énonciations indépendantes, et non pas comme des structures propositionnelles enchâssées dans une matrice régissante.

La question est donc de savoir, dans cette perspective, (i) si le segment détaché de la construction appositive et le reste de la séquence constituent deux clauses distinctes, donc deux segments de discours formant deux énonciations indépendantes au plan morphosyntaxique (aucune dépendance rectionnelle), et n'entretenant entre elles qu'une relation de présupposition - dans cette hypothèse, la connexité, qui est exclusivement sémantico-pragmatique, réunit les deux segments dans une même macro-unité de discours (une période binaire); (ii) ou bien si l'on a affaire, pour le segment détaché à un constituant en situation de connexité morphosyntaxique avec le reste de la séquence, autrement dit s'il forme un constituant intra-clausal rectionnellement dépendant. Dans le premier cas, ni la notion de détachement, ni celle de prédicat second ne semblent susceptibles d'être appropriées au phénomène. En effet, la séparation graphique entre les clauses ne peut être tenue pour une marque de détachement, puisque le détachement linguistique induit l'existence d'un énoncé comme support, qui lui sert de matrice. Quant à la notion de prédication seconde, elle n'est pas davantage opératoire en raison de l'idée d'ordination prédicative qui la fonde et qui se trouve mise en défaut par la structure syntaxique et sémantique de ces énoncés.

On va faire ici quelques observations sur certains types de constructions usuellement associés à l'apposition.

2. CONSTRUCTIONS DETACHEES A "INCIDENCE" RELATIONNELLE

Les séquences (1) et (2), et leur paraphrase en prime, illustrent des constructions qui sont des expansions de relations prédicatives, et qui manifestent par là même une "incidence" relationnelle, par distinction avec les constructions standard, qui sont en incidence à un constituant occupant une fonction actancielle dans la prédication principale :

(1) *Jacques Chirac aura 62 ans, mardi. Ou plutôt, il n'aura que 62 ans mardi, **considération sur l'âge du capitaine qui n'est pas sans importance et qu'il convenait de souligner à diverses intentions.*** (Le Monde, 29/11/1994)

(2) *Suite de quoi, **routine administrative**, Pastor demande par téléphone à un certain Caregga d'aller appréhender le nommé Arnaud Le Capelier.* (D. Pennac, La Fée carabine)

(1') *Jacques Chirac aura 62 ans, mardi. Ou plutôt, il n'aura que 62 ans mardi. **Considération sur l'âge du capitaine qui n'est pas sans importance et qu'il convenait de souligner à diverses intentions.***

(2') [[...] *suite de quoi/Suite de quoi,*] **routine administrative.** Pastor demande par téléphone à un certain Caregga d'aller appréhender le nommé Arnaud Le Capelier.

Il s'agit de constructions très mobiles, décrites, selon les approches, comme *adpropositionnelles*, *exophrastiques*, ou encore *incidentes à la phrase*. On passera rapidement sur ce type de séquences, qui a fait l'objet d'études assez précises, entre autres celles de H. Van den Bussche, qui a fait apparaître (1988, 118-120) que le degré d'intégration syntaxique des segments détachés est ici plus faible que celui des constructions à support actanciel : (i) ces segments ne peuvent occuper la position de foyer d'une phrase clivée, (ii) ils ne sont pas affectés par la portée de la négation du verbe principal, (iii) ils sont régis par la modalité assertive et ne sont pas compatibles avec l'injonction ou l'interrogation.

On a montré ailleurs (entre autres, Neveu, 1998, 197-198) qu'en position frontale, le segment détaché, qui révèle une analogie de fonctionnement avec les adverbes de phrase, ne présente pas, contrairement aux constructions à support actanciel, le comportement thématique de point d'ancrage informationnel ouvert sur le contexte verbal antécédent, car il ne véhicule aucune information donnée. Il s'agit d'un segment assertif, thétiq, opérant dans le texte un décrochage métadiscursif, et qui n'est bien sûr pas sélectionné par le groupe thématique de la phrase où il apparaît. La structure autonome de tels segments, autrement dit leur dimension

propositionnelle, est en outre confirmée par leur très accessible réécriture phrastique et par la segmentation graphique isolante à laquelle ils se prêtent, comme l'indiquent les paraphrases en prime. Manifestement, on a quitté le terrain de la prédication seconde pour entrer dans un autre espace syntaxique. A proprement parler, aucune forme de contrainte réactionnelle ne vient d'ailleurs affecter la relation entre le segment détaché et le reste de la phrase puisque le caractérisant (le plus souvent un nom de procès au comportement massif), quel que soit le nombre des prédications auxquelles il s'applique dans la phrase est généralement fléchi au singulier. A cet égard, on peut légitimement douter du caractère explicatif de la notion d'incidence pour décrire ces constructions, si l'on tient l'incidence pour le principe constructeur de la dépendance morphosyntaxique. La relation entre les deux segments est en fait une relation de portée, de nature sémantique et pragmatique, et non pas d'incidence.

3. CONSTRUCTIONS DETACHEES SANS INSTANCIATION DU REFERENCIATEUR DANS LA PHRASE GRAPHIQUE

La séquence (3), empruntée à M.-J. Reichler-Béguelin (1995), illustre un des cas où aucun morphème ne vient instancier dans la phrase le référenciateur (ou contrôleur référentiel) du segment détaché. Il s'agit d'une configuration qui présente l'intérêt de faire ressortir avec clarté la faiblesse explicative de la notion de phrase graphique, notion dont dépendent nécessairement les principaux critères d'identification des constructions détachées. Cette organisation syntaxique se signale entre autres par la présence d'une tête participiale, et adopte d'ailleurs un mode de fonctionnement informationnel identique à celui des subordonnées participiales placées en position frontale⁵ :

(3) *Lorsque nous lui avons proposé de se laver, elle est entrée sous la douche avec ses habits comme si elle n'en avait jamais pris! **Une fois déshabillée**, nous avons été choqués.* (L'Illustré, 11/11/ 1992)
[Emprunté à M.-J. Reichler-Béguelin, 1995]

On note ici que si aucune instanciation du référenciateur ne s'observe dans la phrase graphique, l'instanciation est toutefois réalisée en amont par les pronoms et déterminants personnels. Ce qui fait une notable différence avec les séquences (1) et (2), et semble réduire d'autant l'autonomie prédictive du segment détaché, car une forme de dépendance morphosyntaxique apparaît bel et bien dans ces tours. Le fait que le référenciateur ne soit pas représenté dans le groupe souligné accroît donc la dépendance du segment à l'égard du contexte d'amont, mais sans autoriser pour autant un rattachement graphique à ce contexte. Il n'y a donc pas ici, à proprement parler, de

⁵ Pour un examen de ces constructions mené dans le cadre de la problématique du système appositif, voir Neveu (2000a, 111-112).

neutralisation du mécanisme d'incidence. On observe seulement qu'il ne coïncide pas avec la phrase graphique. Plus que d'une forme de disconnexion syntaxique entre les deux groupes constitutifs de l'énoncé, ce que fait apparaître le segment détaché si on l'isole c'est une forme de désactancialisation d'un prédicat, ce qui réduit son rôle à celui d'un circonstant. Aboutissement finalement prévisible du phénomène de condensation syntacticosémantique et de compactage référentiel qui s'observe fréquemment en français contemporain, mais qui est lié d'une façon générale à la discursivité.

Qu'un tel agencement du discours manifeste une tension entre deux ordres de dépendance des unités syntagmatiques apparaît clairement. On a là un phénomène linguistique qui s'impose par son ambivalence syntaxique et sémantique, et qui résiste à la segmentation univoque que produisent nécessairement les signes conventionnels des frontières graphiques. On ne peut envisager ici, semble-t-il, une segmentation qui ferait du groupe détaché un isolat, pas plus qu'on ne peut envisager une intégration graphique de ce groupe au contexte de gauche. Manifestement, les notions linguistiques usuelles servant à décrire le niveau d'analyse des constructions détachées (prédication seconde/clause) ne permettent pas de rendre compte du fonctionnement de ces tours. Ce qu'illustre la séquence (3) c'est un phénomène intéressant de diffraction attentionnelle et interprétative d'un niveau de dépendance de type macrosyntaxique (obvie, mais sans réalisation graphique) vers un niveau de type microsyntaxique. Autrement dit, le lecteur est amené par la segmentation graphique à lire le segment détaché comme un constituant de la phrase, tout en lui conférant interprétativement un tout autre statut.

4. CONSTRUCTIONS OBLIQUES

Contrairement aux constructions standard, dans lesquelles le terme détaché manifeste une incidence directe sur le référent du support⁶, les constructions obliques présentent une asymétrie qui produit un compactage référentiel avec la séquence qui précède, ou plus largement avec l'environnement contextuel. Le référenciateur du terme détaché est de ce fait rendu implicite. On peut considérer tout d'abord le cas des "accords

⁶ Dans la structure standard, le champ référentiel de l'actant qui sert de base à l'élément détaché est intégralement couvert par le support grammatical, c'est-à-dire, dans le cas des constructions frontales, par le groupe sujet. Dans la structure oblique ou asymétrique (généralement en position frontale), le référent du support n'est que partiellement couvert par le groupe sujet (l'instanciation se fait par un déterminant personnel), ou partiellement couvert par le groupe objet, voire par un groupe circonstanciel (l'instanciation se fait par un déterminant ou un pronom personnels). Voir Neveu (2000a).

associatifs” (Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1995), qui ont fait l’objet d’analyses approfondies, et que nous ne ferons qu’évoquer. Dans les constructions appositives, le phénomène s’observe, entre autres, lorsqu’il y a un conflit d’incidences entre plusieurs unités à l’intérieur d’un groupe détaché en position frontale, généralement participial, ce que marquent les morphèmes flexionnels : par exemple, une première unité est incidente à un constituant du contexte gauche, extérieur à la phrase, tandis que la ou les autres unités du segment détaché manifestent une incidence commune à un constituant phrastique (voir Neveu, 2000b, 208). On a donc affaire à un segment rectionnellement disparate, ce qui contrevient à l’usage du traitement morphosyntaxique unitaire des constituants du segment détaché de l’apposition. Mais l’intérêt du phénomène réside surtout dans le fait que les frontières graphiques de la phrase semblent manifestement incapables à transcrire le fonctionnement référentiel et l’organisation périodique de l’énoncé.

Une semblable observation peut être faite à propos des séquences (4), (5) et (6) :

- (4) **Arrivée à son apogée**, *Napoléon n’y fit pas même une halte; ce fut pendant les deux années que je passai en dehors des affaires que le principe de son déclin, d’abord inaperçu, se décela.* (Joseph Fouché, Mémoires)
- (5) *Non loin de la lisière le berger, son livre sur les genoux, relève parfois le nez pour surveiller son troupeau et faire un signe au chien puis se replonge dans sa lecture. **Vieux livre trouvé chez un brocanteur**, un cerveau d’aujourd’hui y serait mal à l’aise tant les matières s’entremêlent, commentaires sur telle oeuvre de Virgile, développements sur les travaux agrestes, rapports plus ou moins obscurs avec tel passage des Evangiles, considérations sur la physique, la médecine et la philosophie de l’époque, citations en latin que le berger ne saurait traduire.* (Robert Pinget, L’Apocryphe)
- (6) **Ingénieur**, *vosre connaissance des protocoles GSM/GPRS et du monde des mobiles (développement - intégration), vosre pratique de la langue anglaise, accompagnent vosre souhait d’avoir une vue globale du produit.* (Le Point, 2/6/2000)

L’obliquité de la construction en (4) résulte d’une configuration textuelle gouvernée par ce que la rhétorique classique appelait l’*expositio*, c’est-à-dire, ici, une information redondante, que divers prédicats ont la charge de maintenir active sur plusieurs paragraphes, et qui peut être ainsi résumée : une fois parvenu au sommet de sa puissance, Napoléon, dévoré d’une rage de conquêtes, ne sut pas mettre un terme à sa volonté de domination, ce qui provoqua le déclin de l’Empire. Le prédicat détaché *Arrivée à son apogée*

est donc contrôlé par un référenciateur saillant dans la mémoire discursive (la puissance de Napoléon), qu'un clitique en position de circonstant (*n'y fit pas même*) suffit à instancier dans la prédication principale. Obliquité du même ordre en (5), séquence dans laquelle l'instanciation du référenciateur du groupe détaché est réalisée dans les mêmes conditions morphosyntaxiques (*y serait mal à l'aise*). On note toutefois ici que le prédicat second, à tête nominale, marque une redénomination caractéristique d'un segment antécédent (*son livre sur les genoux*), et qu'il manifeste tout à la fois une aptitude au rattachement (après virgule) à la phrase graphique précédente, et une aptitude à la segmentation isolante (entre points). Quant à (6), structure fréquente dans les annonces d'emplois, il s'agit d'un cas où l'asymétrie entre l'apport et le support (lequel n'est qu'un relais métonymique du référenciateur du segment détaché) semble facilitée par la présence antécédente de la mention du profil du poste (*INGÉNIEURS VALIDATION [Réf. VAL]*). Mention qui révèle, avec une signalétique particulière, un fonctionnement iconique d'étiquette référentielle introduisant un espace d'interprétation.

Dans ces trois séquences, il apparaît que, même en cas d'obliquité, l'instanciation du référenciateur dans la phrase graphique peut être tenue pour un indice fort de dépendance entre apport et support. Et, si les faits liés à la possible autonomie prédicative de certains groupes - cas de (5) -, si la cellule informationnelle formée par le groupe détaché et un référent (explicite ou non) actualisé par le contexte d'amont plaident en faveur d'un fonctionnement macrosyntaxique, cette dimension macrosyntaxique des tours ne saurait pour autant induire un décrochage radical d'avec les dépendances microsyntaxiques.

5. CONSTRUCTIONS STANDARD

L'observation des constructions standard ne permet pas davantage une résolution aisée de cette problématique. Nécessairement, on retrouve à l'oeuvre dans cette configuration la connexité morphosyntaxique entre les constituants du système, laquelle est établie par un mécanisme d'incidence marqué par une dépendance rectionnelle du segment détaché à l'égard de son support. Ce qui confère à ce segment le rôle de prédicat second. Toutefois, outre la prédication des propriétés de son support, le terme descripteur détaché, comme c'était le cas dans les exemples précédents, exerce ici pleinement une fonction informationnelle, dans la mesure où sa position est toujours à corréliser au degré d'accessibilité référentielle de son contrôleur.

Les séquences (7), (8) et (9) sont extraites de la rubrique nécrologique du *Monde* :

- (7) *ROGER DUROURE, ancien député (PS) des Landes, est mort dimanche 31 décembre 2000 à l'hôpital de Dax. (Le Monde, 5/1/2001)*
- (8) *TANAQUIL LE CLERCQ, ancienne danseuse étoile américaine, est morte dimanche 31 décembre 2000 dans un hôpital new-yorkais. (Le Monde, 5/1/2001)*
- (9) *JULIUS EPSTEIN, scénariste américain, coauteur de Casablanca, de Michael Curtiz, est mort samedi 30 décembre 2000 à Los Angeles. (Le Monde, 5/1/2001)*

On constate aisément que la position droite du descripteur révèle une accessibilité référentielle du contrôleur pensée comme réduite par l'énonciateur, quel que puisse être par ailleurs le degré de notoriété du défunt. Notoriété nécessairement induite par la simple mention du décès dans cette rubrique. Le référent du nom propre en majuscules (en gras, dans le quotidien) n'a fait l'objet d'aucune introduction préalable dans le discours. Un carré ouvrant la séquence vient d'ailleurs généralement signaler au lecteur qu'il n'a pas à chercher une quelconque antécédence de ce référent dans l'environnement linguistique.

Cette fonction informationnelle de la place du groupe descripteur est largement corroborée par d'autres configurations. Ainsi, en (10) et (11), la position frontale du segment détaché marque une forte accessibilité référentielle, donnée à comprendre par la présence d'un anaphorique en fonction de support (*il*), qui sert de relais au référenciateur du segment en question :

- (10) *Paul Broca (1824-1880) et l'anthropologie physique. **Fondateur de l'Ecole d'anthropologie de Paris**, il s'appuie sur l'analyse des races et sur la craniologie. (Sciences humaines, déc. 2000, janv. - fév. 2001)*
- (11) *Théodule Ribot (1839-1916). **Professeur au Collège de France**, il fonde la psychopathologie en France [...]. (Sciences humaines, déc. 2000, janv. - fév. 2001)*

L'identité du référent est dans les deux cas fournie en début de séquence par la mention titre du nom propre. Quant à la séquence (12), elle affiche un détachement frontal associé à un support référentiellement autonome (*Robert Crumb*). Ce qui réunit dans un même énoncé et dans une même sphère actancielle un marquage de forte accessibilité référentielle (la position frontale du segment détaché) et un marquage d'accessibilité faible (le support formé d'un nom propre) :

- (12) *Tapis rouge à Crumb et Uderzo. **Surnommé le "Bruegel de la bulle" par le Times, créateur de Fritz The Cat et de Mr Natural**, Robert Crumb est le président du XXVII^e Festival de la BD. (Le Figaro, 26/1/2000)*

On observe en fait que dans ce type de séquence, très bien représenté, le référenciateur du segment détaché, bien qu'en fonctionnement autonome dans sa position de support, a déjà été introduit dans le texte dans un titre, qu'accompagne parfois une représentation iconographique. Se confirme ainsi nettement l'évitement systématique de la frontalité en cas de saillance nulle du contrôleur du système. Se confirme également la corrélation entre le placement d'un terme descripteur en position frontale et la volonté de l'énonciateur d'inscrire dans le discours une présomption de notoriété du référent, en ménageant un espace cognitif consensuel.

CONCLUSION

On comprend donc que, dans la plupart des cas (celui des détachements à "incidence" relationnelle faisant effectivement exception), il n'y a guère de légitimité à promouvoir, à propos de ces faits, un niveau de combinatoire au détriment de l'autre, c'est-à-dire à traiter chaque occurrence dans le cadre d'une semblable alternative. A ne retenir que deux ordres de dépendance des unités syntagmatiques on est conduit à penser, à partir des séquences examinées dans cette étude, qu'ils entrent *conjointement* dans la formation du discours. Sauf, bien sûr, à poser arbitrairement comme préalable à l'analyse linguistique la pertinence d'une syntaxe débarrassée des contingences référentielles, autrement dit la pertinence d'un discours sans sujet ni objet. L'opposition prédicat second/clause fait clairement apparaître, dans le domaine du détachement, la porosité de la frontière qui est censée délimiter la connexité morphosyntaxique et la connexité sémantico-pragmatique. Si l'on conçoit la syntaxe comme une synthèse, et les séquences discursives comme des synthétiseurs, il faut penser cette synthèse comme étant d'une double nature, grammaticale et référentielle. Partant, à la question *y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?* on peut légitimement répondre que le discours n'est que syntaxe, et que la phrase n'est qu'un fragment de discours (non dimensionné) c'est-à-dire une zone de passage dans un parcours interprétatif qui reçoit nécessairement de son contexte des déterminations qui lui impriment sa structure.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APOTHÉLOZ D. (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de Linguistique*, 21, 25-36.
- BERRENDONNER A. & REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1989), "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française*, 81, 99-124.
- BERRENDONNER A. & REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1995), "Accords associatifs", *Cahiers de praxématique*, 24, 1-25.
- CADIOT P. & FURUKAWA N. (2000), "La prédication seconde", *Langue française*, 127.

- COMBETTES B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- FORSGREN M. (1993), "L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques", *L'Information grammaticale*, 58, 15-22.
- FURUKAWA N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde - Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KLEIBER G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MÉLIS L. (1988), "La prédication seconde : présentation", *Travaux de Linguistique*, 17, 7-12.
- NEVEU F. (1998), *Etudes sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.
- NEVEU F. (2000a), "Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle", *Langue française*, 125, 106-124.
- NEVEU F. (2000b), "De la syntaxe à l'image textuelle - Ponctuation et niveaux d'analyse linguistique", *La Licorne*, 52, Université de Poitiers, 201-215.
- REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1995), "Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain", in K. Zaleska & A. Cataldi (eds), *Le Français Langue Etrangère à l'Université : théorie et pratique*, Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, 243-260.
- SERBAT G. (1983), "Compte rendu de *La Structure des langues* de Claude Hagège", *L'Information grammaticale*, 17, 50.
- VAN DEN BUSSCHE H. (1988), "Typologie des constructions appositives", *Travaux de linguistique*, 17, 117-135.
- ZEMB J.-M. (1978), "La fallacieuse équipollence du 'sujet' et du 'thème' ", *Le français moderne*, 4, octobre, 333-346.